



CONCOURS D'IDÉES

*IMAGINER UNE RUE COUVERTE
MULTIFONCTION AU CŒUR DU PARC
DES PORTES DE PARIS*



CONTEXTE DU PARC DES PORTES DE PARIS

Le Parc des Portes de Paris est un territoire d'innovations, démonstrateur de la ville durable et intelligente

Le Parc des Portes de Paris, situé sur les territoires des villes de Saint-Denis et Aubervilliers, est une emprise foncière privée de 65ha dont ICADE est propriétaire et gestionnaire. Le site correspond aux anciennes emprises des entrepôts et magasins généraux de Paris (EMGP).

Dans le contexte général des évolutions du Grand Paris et plus précisément des programmes du Contrat de Développement Territorial 2014/2030 « Territoire de la culture et de la création », ICADE souhaite faire du Parc des Portes de Paris **un quartier d'affaire démonstrateur de la ville intelligente et durable**, à travers des expérimentations concrètes.

Une approche « qualité d'usage »

ICADE a défini des objectifs déclinés selon **4 enjeux clés** correspondant aux principaux usages des occupants du site :



SE DEPLACER

Quartier accessible par
moyens multimodaux
interconnectés

Déplacements doux
priorisés



HABITER / TRAVAILLER

Haute Qualité d'usage :
Confort, Services de
proximité, Communauté
animée, Flexibilité

Plus de mixités :
Réversibilité et mixités
Fonctionnelle, Sectorielle et
Entrepreneuriale



CONSOMMER / PRODUIRE

Quartier zéro gaspillage

Quartier à énergie
positive



SE RECREER / SOCIABILISER

Faire du Parc un lieu de
vie

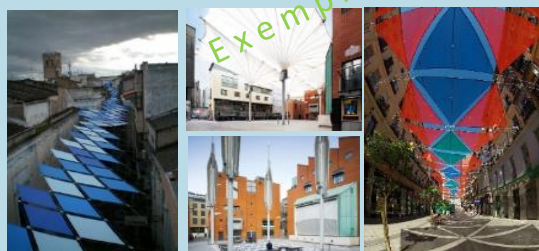
Développer la nature en
ville

PRESENTATION DU PROJET

Aujourd'hui, le Parc des Portes de Paris est desservi par différents modes de transport collectif (Métro, Bus, Tram...). Pour accompagner la mutation des comportements en faveur des transports en commun et de la mobilité douce, Icade souhaite rendre les déplacements reliant la zone tertiaire aux arrêts de transports en commun plus simples et plus agréables. A ce titre, un fléchage lumineux a été mis en place pour rendre plus visible l'itinéraire piéton à suivre.

Dans cette démarche, Icade souhaite réaliser une « rue couverte » reliant le métro Front Populaire à la zone tertiaire, pour protéger les piétons des intempéries, rendre ce dernier kilomètre plaisant et dynamiser les zones desservies. Le parcours de la rue couverte s'étend sur environ 1km depuis l'entrée située au 45 avenue Victor Hugo à Aubervilliers jusqu'au métro Front Populaire. Elle peut être décomposée en trois parties : un axe Nord-Sud, un virage qui accueillera un futur arrêt de tramway et un axe Est-Ouest.

Axe Nord-Sud

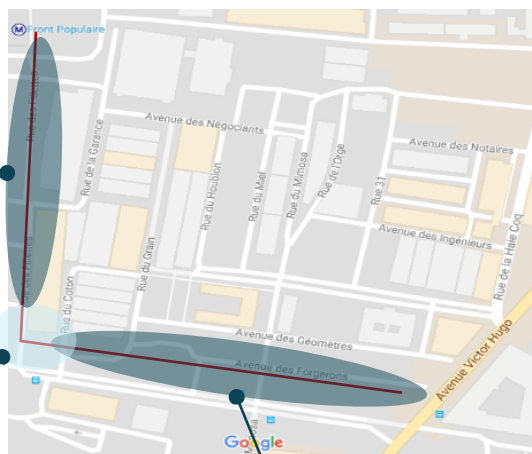


Badajoz, Espagne

Dublin, Irlande

Madrid, Espagne

Exemples



Futur arrêt du tram



Rennes, France



Zed Dock



Matrioshka, mobilier urbain

Exemples

Axe Est-Ouest



Canopée Urbaine à Willemstad, Pays-Bas

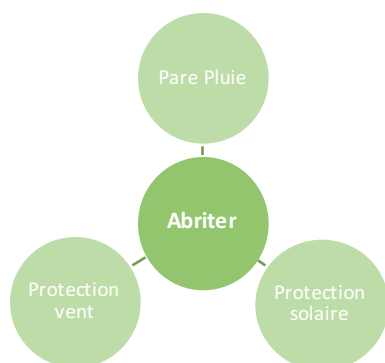


Ombrières PV, San Francisco, USA

Exemples

FONCTIONS ATTENDUES

Afin de contribuer aux objectifs que s'est fixé Icade pour ce quartier démonstrateur de la ville durable et intelligente, cette rue couverte devra avoir 3 fonctions principales :



Abriter

L'objectif premier est de favoriser et faciliter la mobilité douce sur cet itinéraire.

Les candidats peuvent avoir recours à tous types de structures et de matériaux. Une préférence sera accordée aux projets proposant des solutions :

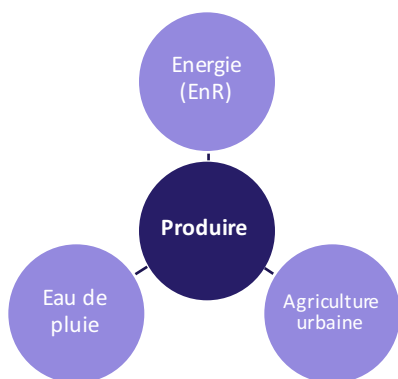
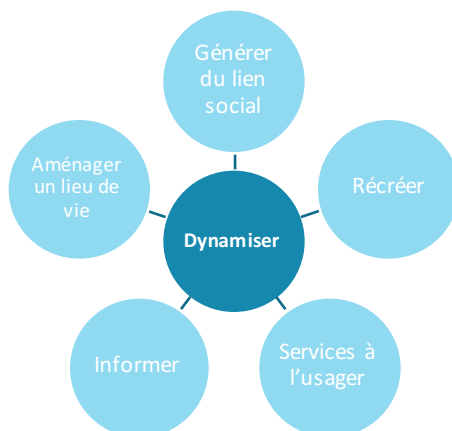
- Recourant à des matériaux de **réemploi**
- Offrant une **facilité d'usage et d'entretien** dans le temps

Dynamiser

L'objectif est de faire de la rue courante un **pôle vivant et attractif, avec des fonctions informatives et récréatives**.

Les solutions attendues peuvent inclure :

- Des services : liés à la mobilité, à la restauration, à la recharge d'appareils, du mobilier urbain connecté...
- Des installations artistiques : des trompes l'œil, du Street art, des espaces verts ou végétalisés, des éclairages...



Produire

Ce passage pourra également être un lieu de **production de ressources** : production d'énergie renouvelable, récupération d'eau, agriculture urbaine...

Les solutions proposées devront également avoir une **fonction pédagogique** pour les usagers.

OBJECTIFS DU CONCOURS

L'objectif du concours d'idées est de concevoir **un projet de couverture et d'aménagement de cette rue** : il est attendu des candidats des **solutions créatives et innovantes** d'aménagement et équipement permettant de valoriser et d'animer le site.

En plus de sa fonction première de promotion de la mobilité douce, le projet doit mettre en œuvre des innovations durables contribuant à l'attractivité et au rayonnement du parc, favorisant le lien social, la valorisation de l'espace et l'offre de nouveaux services répondant aux besoins des usagers.

Il s'agit d'une opportunité pour les candidats d'exposer leur vision de la ville de demain : **respectueuse de l'environnement et de la santé, fonctionnelle, intelligente et esthétique.**

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'examen et l'appréciation des propositions seront fondés selon les critères suivants :

- Programme et fonctionnement
 - Respect des 3 fonctions attendues pour cette rue couverte (page 4),
 - Cohérence avec les ambitions du Parc des Portes de Paris (page 2),
 - Respect des contraintes réglementaires et sécuritaires,
 - Facilité d'exploitation et d'usage de l'ouvrage.
- Intégration dans le tissu urbain
 - Insertion sur le site
 - Traitement paysager.
- Architecture
 - Qualité architecturale,
 - Qualité des éléments constructifs,
 - Qualité des matériaux utilisés (privilégiant le réemploi).
- Innovation
 - Caractère novateur des solutions proposées en termes d'aménagement, d'équipement et de services.

MODALITÉS DU CONCOURS

Conditions de participation

Concours ouvert à des équipes constituées de professionnels ou étudiants (inscrits dans un cursus académique pour l'année 2017/2018) en architecture, urbanisme ou paysagisme.

Composition du jury

Sous réserve de modifications, le jury sera composé de représentants d'Icade et de locataires du Parc des Portes de Paris

Organisation du concours

Etape 1 : Les candidats rédigent un dossier de premières intentions de 10 pages maximum incluant une présentation des idées (avec éléments graphiques) et des membres de l'équipe

Etape 2 : Après une rencontre avec les équipes Icade et une visite du site, les lauréats de la phase 1 rédigent un Avant Projet Définitif incluant : notices techniques des solutions proposées, éléments graphiques (plan masse, esquisses...), notice architecturale (choix des matériaux, couleurs...), planning prévisionnel, chiffrage des travaux. Ce dossier sera présenté au cours d'une soutenance orale.

A l'issue du concours, Icade sera propriétaire des idées. Icade se réserve le droit de combiner différentes idées émises par les participants, et d'en confier la mise en œuvre à une équipe de maîtrise d'œuvre professionnelle.

Primes / Indemnités

Sous réserve d'avoir remis une offre complète dans les délais impartis, chaque équipe ayant participé à la phase 2 sera indemnisé à hauteur de 8 000 € HT.

L'équipe lauréate sera récompensée à hauteur de 13 000 € HT (Icade se réservant le droit de considérer cette prime comme une avance sur les honoraires du futur marché de Maîtrise d'Oeuvre à suivre)

Envoi des dossiers

Les candidats devront envoyer leur dossier avant le 09/04/2018 (étape 1) au choix :

- Par courrier postal en une seule enveloppe portant la mention « Concours d'idée Icade » à l'adresse suivante : 25 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers
- Par mail à l'adresse suivante : elsa.kieffer@icade.fr

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Le dossier de consultation du concours d'idée est consultable et téléchargeable via ce lien. Il est constitué des pièces suivantes :

- Plan du Parc des Portes de Paris,
- Photos des rues concernées par le projet de rue couverte,
- Parcours projeté,
- Présentation du Projet de Quartier Durable et Intelligent « Smart City by Icade ».

Les candidats pourront poser des questions écrites relatives au cahier des charges ou à l'organisation du concours jusqu'au 6 avril 2018, à elsa.kieffer@icade.fr.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Mars 2018 : annonce du
concours

22 Mai 2018 : Début de la
phase 2

Mi Juillet 2018 : Annonce du
lauréat, passage en comité et
lancement de l'opération

9 Avril 2018 : fin de la phase 1
Etude des dossiers de
candidatures et désignation des
lauréats de la phase 1

23 Juin 2018 : Etude des
dossiers et organisation des
soutenances orales

Début 2019 :
Lancement du chantier